VILLE DU LOCLE
LES BRENETS SAUT DU DOUBS

Le Locle
Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Communiqué de presse
Conseil communal

Modification des horaires d'ouverture des guichets de l'administration

Le Conseil communal de la Ville du Locle a validé, suite à une réflexion des services communaux, la modification des horaires d'ouverture des guichets de l'administration locloise, et ce à partir du 1er juillet 2022.

Les tâches des services de l'administration en constante augmentation pour des ressources en personnel inchangées ont guidé le service des ressources humaines dans ces modifications.

Les nouveaux horaires :

- **Guichets des services administratifs** : 9h-12h / 14h-17h (16h le vendredi).
- **Secrétariat du bureau promotionnel et Point d'Informations Touristiques** : 7h45-12h / 13h45-17h
- **Guichet Social Régional** : guichets : 8h30-11h30 / après-midi sur rendez-vous
  téléphones : 8h30-11h30 / 14h-16h
  Agence AVS/AI : pas de téléphone les après-midi

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Le Conseil communal et le service des ressources humaines remercient la population pour sa compréhension et son adaptation à ces nouveaux horaires.

Le Locle, le 21 juin 2022

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.

Bureau promotionnel et culturel de la Ville du Locle
Hôtel de Ville 2400 Le Locle
Tél. 0041 32 933 84 14 0041 79 213 36 39
www.lelocle.ch bernard.vaucher@ne.ch

Le Locle Qualité de vie